

Monsieur Olivier Defosse  
Directeur de l'UI Sud-Ouest  
11 avenue de Beutre  
33600 Pessac

Monsieur le Directeur,

Un préavis de grève vous a été remis le vendredi 1<sup>er</sup> juin couvrant la journée du 8 juin. Votre délégation nous a fait part de leur incompréhension d'une telle démarche. Monsieur le Directeur, le dépôt de ce préavis, les remontées des salariés ainsi que le mauvais climat régnant au sein des instances représentatives du personnel aurait dû vous inquiéter et vous pousser à ouvrir de réelles négociations. Au lieu de cela, votre délégation n'a voulu nous donner d'engagement écrit sur aucun point des nombreuses revendications du préavis.

Face à cette stratégie, les salariés et leurs représentants ont décidé de maintenir le préavis et la journée du vendredi 8 juin, fut une journée d'intense mobilisation de vos salariés. Il faut retourner dans des temps où notre entreprise portait un autre nom pour retrouver de tels niveaux de participation.

Pourquoi une telle participation ? Tout simplement parce qu'il ne suffit pas de changer le nom de son UI pour en effacer les problèmes. Aujourd'hui les transformations vont plus vite que ne peuvent les subir le personnel. Les évolutions de rémunérations, elles sont très laborieuses à se mettre en place. Des situations de salariés sous positionnés existent toujours : le mal-être augmente dans votre unité.

D'autre part, certains rares services sont satisfaits de leurs conditions de travail, mais la ligne hiérarchique semble incapable d'exporter les bonnes pratiques.

Cette participation vous a également prouvée que le mal-être au sein de l'UI SO ne tient pas au statut. Fonctionnaires et contractuels étaient solidaires de ce mouvement, car les conditions de travail sont les mêmes quel que soit la nature du lien avec l'entreprise.

Alors M. le Directeur, maintenant c'est à nous, représentants du personnel, de vous faire part de notre incompréhension : pourquoi laisser faire cela ? Les salariés font un sacrifice financier en faisant grève. Un jour de grève, ce sont aussi autant de clients qui ne sont pas rétabli, c'est autant de travail qui va s'accumuler.

Dans les revendications de salariés, l'entreprise, elle aussi y gagne puisqu'elles entendent créer un cadre de travail cohérent dans lequel chacun y trouve son compte.

Aussi, nous ne comprenons pas votre démarche de ne pas avoir cherché à négocier.

Nous demandons à la direction de l'UI SO de faire preuve d'une réelle volonté d'établir un dialogue social digne de ce nom, par le gel des projets en cours et l'ouverture en urgence de négociations sur les revendications portées par les salariés dans les préavis de grève.

Les salariés attendent mieux de leur entreprise pour laquelle ils consacrent parfois plus que la moitié de leur vie et souhaitent simplement travailler correctement au service de l'entreprise et du client.

Les représentants du personnel CGT de l'UI SO.

Le 14 juin 2018